



ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

LA FAVORITE | GROUPE D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE LYONNAIS

Établissement Catholique sous contrat avec l'État – 66 chemin de Chantegrillet, 69110 STE FOY-LÈS-LYON – Tél. 04 72 32 20 33 – UAI 0693012A

Madame, monsieur,

Chers parents,

La spécificité de l'école Catholique est d'être une communauté éducative qui accepte, au nom de son caractère propre, des enfants venus de tous horizons religieux et culturels, porteurs d'une grande variété d'expériences et d'attentes. C'est un lieu où une " première annonce " de l'Évangile est explicitement adressée à tous, dans le respect des convictions de chacun et sans préjuger de la personne.

A l'école, nous disposons d'une heure par semaine consacrée au caractère propre. A partir de la rentrée, cette heure aura lieu tous les mardis dès le CE1

Voici nos propositions :

→ De l'éveil à la foi de la maternelle jusqu'en CP

→ De la catéchèse ou de la culture chrétienne du CE1 jusqu'au CM2. Dans ce cadre, l'école ne prépare pas aux sacrements (baptême, première communion). Il faudra se rapprocher de votre paroisse pour cela.

La catéchèse : il s'agit d'une expérience personnelle de la foi chrétienne. Cet enseignement sera assuré par notre animatrice en pastorale, Claire BABEAU. Pendant ce temps, les enfants vont approfondir leur foi catholique à la lumière de l'évangile et de la prière en s'appuyant sur un parcours catéchétique : " Promesse de Dieu "

La culture chrétienne : il s'agit de découvrir la religion chrétienne d'une manière culturelle qui n'implique pas une démarche de foi. Cet enseignement est assuré par l'enseignant (e) de votre enfant.

Pour les classes à partir du CE1 et jusqu'au CM2, merci de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et le renvoyer le plus tôt possible (au plus tard le 25 aout).

Je soussigné(e) (Nom, prénom) :

Représentant légal de l'enfant (Nom, prénom) :

En classe de

Fait le choix que mon enfant :

- Participera aux séances de catéchèse.
- Participera aux séances de culture chrétienne.

Date

Signature